



Expression des élus CGT au Comité Social et Economique de Cléon.



Infos, photos...sur notre page FACEBOOK : [lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

07 Janvier 2021

Les élus CGT Renault Cléon vous présentent, ainsi qu'à vos proches, leurs meilleurs voeux pour l'année 2021.

Réunion du CSE du 17 décembre 2020. Départs massifs à Cléon?

L'accord du 20 novembre 2020 prévoit la suppression de 2500 emplois dans l'ingénierie et le tertiaire dans le groupe en 2021.

A Cléon, en réunion de CSE, la direction a présenté la «9 BOX», des tableaux avec 9 cases qui vont du gris clair au bleu foncé :

- **Cases grises** : on ne vous retient pas.
- **Cases bleues ou bleues foncées** : vous ne partez pas.

Au total **789 salariés sont concernés à Cléon.**

- **87%** de ces salariés sont éligibles aux RCC (ruptures conventionnelles collectives) soit **687 emplois susceptibles d'être supprimés d'ici septembre 2021**, 687 salariés(ées) auxquels la direction a expliqué par mail que leur poste n'est pas un poste d'avenir et qu'ils ou elles peuvent quitter Cléon !!!

- **188 départs potentiels en DA entre février et décembre 2021.**

Nous sommes bien sur une suppression potentielle de 875 emplois à Cléon !!!

Même si tous(tes) les salariés(es) éligibles ne partiront pas, on voit les dégâts de l'accord signé par les autres syndicats !!!

Ce sont les emplois de nos enfants qui disparaissent. Et ce n'est pas terminé, la direction va maintenant engager les négociations pour supprimer 2100 emplois en fabrication.

- **La direction vide les usines avec l'aide des autres syndicats !!! Un scandale !!!**

Suppression de primes, baisse de salaires : ça n'arrive pas qu'aux autres...

Profitant de la crise COVID, le patronat passe à l'attaque et n'hésite plus à baisser les salaires dans de nombreuses entreprises, y compris les grosses, en utilisant les APC, accords de performances collectifs (mis en place par Macron en 2017), sur fond de chantage à l'emploi et de fermetures d'entreprise. Pour les salariés, soit ils acceptent les reculs et baisses de salaires, soit ils sont licenciés !!!

Quelques exemples :

- **SUEZ** : Baisse de rémunération de 300 euros par mois.
- **Derichebourg** : perte de salaire entre 400 et 600 euros par mois. Les salariés qui ont refusé ont été licenciés (163 licenciements)
- **SPIE** (Les salariés étaient en grève, il y a quelques semaines au rond-point d'entrée) : tous leurs accords tombaient au 31 décembre, suppression de primes (transport), flexibilité... Perte de 300 euros par mois.

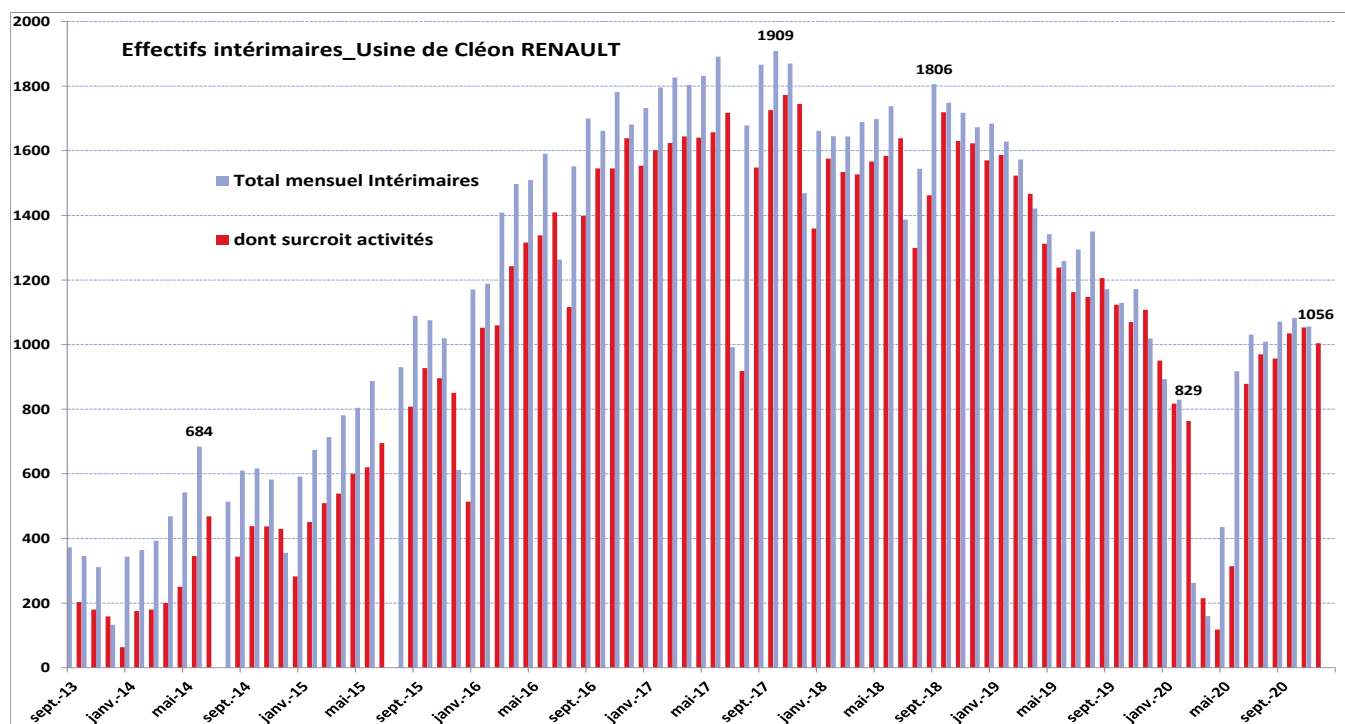
Mais aussi **PSA, Valeo, Lisi, ADP**... Plus de 600 APC signés par certains syndicats ces derniers mois (ou mis en place par référendum) !!!

Chez Renault, la direction annonce déjà la négociation d'un accord de compétitivité en 2021, une négociation qu'elle annonce «longue»...

Au cas où la direction de Renault aurait l'intention de participer au massacre et de mettre en place un APC, la CGT invite les salariés à se préparer à passer à l'action !!!

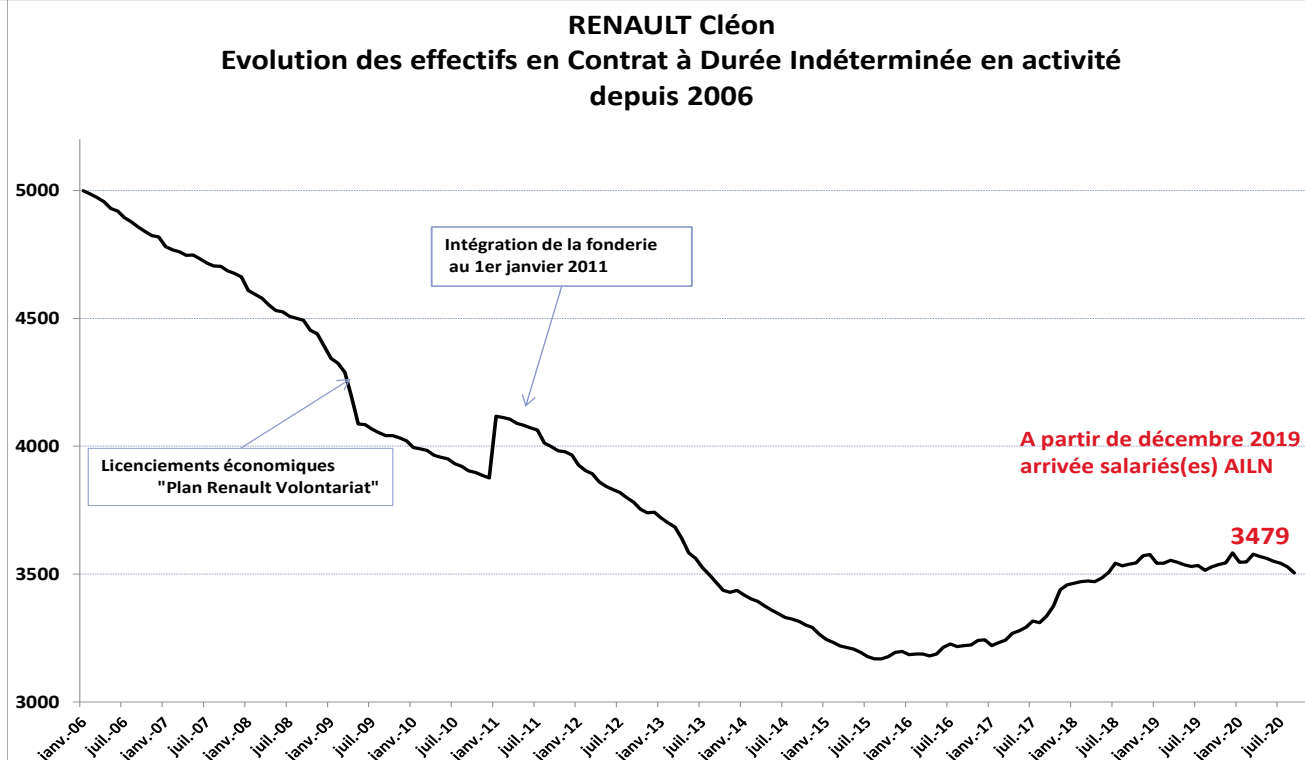
1056 intérimaires à Cléon fin novembre 2020...

La direction annonce de l'activité, sans ces salariés(es), rien ne sort. Au lieu de supprimer des milliers d'emplois, la direction doit embaucher...



3479 salariés en CDI en activité à Cléon.

Une courbe qui repart inexorablement à la baisse et le plan de suppression d'emplois n'a pas encore produit ses effets !!!



Point sur les mobilités : un bordel sans nom !!!

Avec l'arrêt des secteurs R, F, J, ICBP, la direction nous parle de mobilité, selon la direction : *«140 personnes ont émis des souhaits (à l'assemblage) et 82% de demandes de mobilité ont été satisfaites....»*

Ce n'est pas du tout ce que nous constatons !!!

La direction dit que ce sont les informations qu'on lui remonte, qui ment? De nombreux salariés nous ont déjà expliqué que leurs demandes de mobilités ont été refusées, nous avons pu constater que des salariés(ées) sont en souffrance et même en arrêt.

Quelques exemples :

- Des salariés apprennent le vendredi qu'ils changent de secteur et d'équipe le lundi suivant !!!

- Dans un autre secteur, les CU découvrent le lundi que deux salariés arrivent dans leur secteur et leur dit : *« je ne savais pas que vous arriviez, je ne sais pas quoi vous faire faire, vous êtes en plus».*

- Pour d'autres, les souhaits sont refusés à cause «de problèmes de comportement» !!!

- D'autres changent d'équipe et même de métier, dans un autre secteur brutalement !!!

Quant aux choix et critères retenus pour accepter ou non les demandes de mobilité, il y a des questions à se poser...

La direction au travers de Mme la DRH, dit qu'elle va voir les problèmes remontés par les élus, qu'elle n'acceptera aucun «délit de faciès» et qu'il faut lui remonter les cas s'il y en a.

N'hésitez pas à le faire et à prévenir un élu CGT.

Tract rédigé par vos élus de CSE, titulaires et suppléants : Stéphane Virvaux, Christine Lombaerts, Eric Louet, Paola Chaparro, Guillaume Micaut, Nicolas Julien, Jean Patrice Rodrigues, David Bellanger, Thomas Bellanger, Nicolas Muller, David Larcier, Damien Coquart, Nadège Dezétant, Eric Durand, Sophie Foussadier, F Xavier Lebaudy, Fabrice Nobleaux, Rachid Arbi, Reynald Ponty, Nicolas Dayras, Lahcen Ait Tahra, David Timmermann, William Audoux, Christine Durand, Christophe Solal, Frédéric Podguszer, Anne Capron, Pascal Le Manach, Loïc Louise, Cyril Brunet, Guillaume Aubert, Grégory Ovide..